

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 12

Artikel: Les mécanismes d'armes de poing
Autor: Ramseyer, Roland
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mécanismes d'armes de poing

Dans un article traitant de soutien logistique, un officier transalpin posait la question de savoir si la complexité des armements actuels n'était pas un handicap lorsqu'il s'avère nécessaire de réparer des instruments complexes en campagne.

La question est pertinente. Dans un domaine qui n'est pas le mien, je relèverai cependant à titre de comparaison combien un avion de chasse moderne est plus vulnérable que ses prédécesseurs de fin 1945.

La multiplicité des organes, le réseau fabuleux de conduits de toute nature sont autant de parties vulnérables.

Paradoxe: une simple balle de mq, voire de pistolet, peut neutraliser un tel géant de l'espace, mieux qu'elle n'y parvenait à l'endroit d'un C 35 ou ME 109, si d'aventure elle l'atteint!

Les armes portatives n'ont pas échappé à cette course technologique, bien qu'à un degré moindre. Toutefois, il ne faudrait pas sous-estimer le facteur psychologique d'une telle mutation. L'utilisateur de l'arme a besoin d'en comprendre les mécanismes, d'en saisir les fonctions pour mieux la dominer et la servir. Une arme que l'on doit jeter lorsqu'elle s'enraye parce que ses mécanismes complexes dépassent les connaissances techniques du servant, lui donnera moins confiance qu'une arme plus rustique dont il aura saisi les fonctions.

Nous limiterons nos investigations aux armes de poing actuelles qui équipent suffisamment de troupes spécialisées pour quantitativement représenter un élément de feu. Le but de cette étude tendra à mettre en parallèle diverses armes d'ordonnance utilisées par les forces armées de quelques pays. Notre choix s'est ordonné vers des types représentatifs tout autant que connus et que de plus nous possédons, pour les mieux ausculter.

Pour une meilleure compréhension de notre tentative, chaque organe sera ausculté selon un ordre immuable.

SIG M 49 équipe l'armée suisse, l'armée danoise et en partie les forces de police de ces deux pays.

Walther P 38 équipe la Bundeswehr. Se trouve volontiers en France dans le corps des CRS (armes de prises à fin 1945) et chez les anciens d'Indochine. Rebaptisée P1 dans la Bundeswehr.

Parabellum M 06/29 encore en service dans l'armée suisse. Ne pas confondre avec les divers modèles allemands qui en diffèrent tant par le calibre que par le système de sûreté.

Colt 45 universellement connu, équipe les forces U.S. et leurs alliés depuis plus d'un demi-siècle.

A. Aspect général

M 49 silhouette typique de la famille dite « Browning ». Bien dessiné en comparaison de ses prédécesseurs produits en prototypes sous les appellations SP 44/16 et SP 44/8. Extrapolation du modèle français M 35 développé par la SACM (Société Alsacienne de Construction Mécanique). Remarquable finition.

P 38 silhouette s'apparentant de loin au Luger. Canon dégagé. Construction sérieuse jusqu'en 1944. Médiocre à la fin de la guerre. Introduction sur le marché « civil » après-guerre avec carcasse en métal léger. Dès 1938 équipait le Luftwaffe; Goering ne voulant pas pour ses hommes du Luger. Se généralise pour l'ensemble de l'armée allemande dès 1940.

06/29 silhouette à nulle autre comparable. Arme conformée de manière orthopédique. Créée en 1900 par Georg Luger. Son dessin a trente ans d'avance sur les armes contemporaines lorsqu'elle fait son apparition.

Colt 45 Créé par J. M. Browning, son dessin sera copié par de nombreux inventeurs, d'où l'appellation « type Browning » employée pour des réalisations similaires. Le plus gros calibre pour arme de poing moderne (11,43 mm). Un des plus lourds aussi. Admiré ou controversé, il ne peut laisser indifférent. Remarquable pour sa « puissance d'arrêt ».

B. Tenue en main (*mise en joue*)

- M 49* Bien équilibré. Répartition des masses qui favorise les feux de vitesse. Reste bien en ligne.
- P 38* Tend à « piquer du nez » au fur et à mesure que le magasin se vide. Pente de poignée trop verticale. Effort contraint du poignet.
- 06/29* Centre de gravité dans la paume de la main. Pente de poignée parfaitement conformée. Inclinaison favorisant une prise « instinctive » de la ligne de tir. Inconvénient: relève du nez au départ du coup avec une certaine amplitude.
- Colt 45* Bonne répartition des masses. Toutefois, son poids prohibitif (1340 gr. chargé) est défavorable pour l'usage d'un tireur non entraîné. Fort recul.

C. Mécanisme de détente (*son influence sur la précision*)

- M 49* Platine remarquablement conçue permettant un réglage fin du « point d'arrêt ». Course de détente franche due surtout à l'ajustage méticuleux des pièces assurant la liaison détente-chien. Excellent départ du coup.
- P 38* Système dit « double action » type revolver. Conception peu favorable pour le tir « à cible ». Rampe de gâchette « floue » qui, de plus, nécessite un plus gros effort de traction sur la détente. Médiocre départ du coup.
- 06/29* Prise du « point d'arrêt » irrégulière d'un coup à l'autre. Conséquence de mécanismes très ajustés et peu étoffés. Réglage délicat. Bon départ du coup.
- Colt 45* Conception « rustique » valable pour un usage en campagne. Par contre les tolérances admises dans la construction provoquent des départs souvent durs.

D. Sûretés (*manuelles*)

- M 49* Située sur la gauche de la carcasse. Bloque l'étrier de détente quelle que soit la position du chien. *Le « retrait des cartouches » peut se faire arme « assurée ».* Toutefois,

placée trop en avant de la carcasse pour être manœuvrée sans « désencrosser ». Très sûre.

- P 38* Située sur la glissière, à gauche. Neutralise le percuteur. Action indirecte sur la gâchette provoquant la mise à « l'abattu » du chien, chambre garnie. Complexe mais très sûre. *Retrait des cartouches : arme assurée.*
- 06/29* Située sur la gauche de la carcasse. Agit sur la partie postérieure de la gâchette. Bloque la boîte de culasse. *Oblige de « désassurer » pour effectuer le retrait des cartouches.* Risque de départ accidentel.
- Colt 45* Agit sur la gâchette *lorsque le chien est à « l'armé »*. Neutralise la glissière. Excellente position, à bonne hauteur du pouce. *Arme dés assurée pour effectuer le retrait des cartouches.*

E. Sûretés (automatiques)

- M 49* Lorsque le magasin est enlevé, l'étrier de détente se déconnecte de la gâchette. Neutralise la platine. *Le seul dispositif empêchant le départ accidentel d'une cartouche chambrée et « oubliée ».*
- P 38* Dispositif de blocage du percuteur lorsque l'arme est dés assurée, chien à l'abattu. Un choc accidentel sur ce dernier empêche tout départ du coup.
- 06/29* Pédale agissant sur la partie postérieure de la gâchette, couplée au « levier de sûreté ». Bloque la gâchette lorsque l'arme n'est pas normalement encrossée. Formule qui n'exclut cependant pas tout danger de départ prématuré lors de manipulations peu orthodoxes.
- Colt 45* Pédale de poignée agissant également sur la gâchette. Danger toutefois moindre que sur le 06/29, le chien apparent étant un « signal d'alarme » suffisant lorsqu'il est à « l'armé » pour prévenir tout départ accidentel.

F. Arrêtoir de magasin

Son rôle essentiel est d'empêcher le magasin de sortir de son logement. L'accrochage doit être suffisant pour que, lors

d'un usage normal, le choc de la masse reculante en fin de course arrière ne provoque pas de « décrochage ».

De plus, en cas de chute le dispositif de verrouillage ne doit pas permettre de libérer le magasin.

Pour cette dernière raison, nous donnerons sans réserve la préférence au ressort à lame prenant appui *sous le magasin, en sa partie postérieure*, comme sur le M 49 et le P 38.

Le dispositif à bouton situé dans la carcasse, à hauteur du pontet, peut être sujet à un décrochage accidentel en cas de chute sur des aspérités. Adopté sur le 06/29 et le Colt 45.

Le tableau complémentaire ci-après donne un résumé des éléments que nous avons tenté d'explorer. Un coefficient a été établi selon le barème suivant :

3 très bon

2 bon

1 médiocre

Arme	Tenue en main	Mécanisme de détente	Sûreté manuelle	Sécurités	Accrochage magasin	Coefficient efficacité-sécurité
SIG M 49	2	3	2	3	3	13
P 38	1	1	3	3	3	11
06/29	3	2	2	1	2	10
Colt 45	2	1	2	2	2	9

Le compromis efficacité-sécurité revient de loin au SIG M 49.

Enfin, ce classement n'a rien d'absolu car il n'est pas tenu compte de la destination de l'arme ou de prescriptions de service spécifiques en usage dans les pays respectifs.

Toutefois, il semble que les nations européennes chez lesquelles le port et l'usage de l'arme de poing sont réservés aux forces militaires et aux services d'ordre, s'attachent davantage à multiplier les dispositifs de sécurité aux dépens d'une conception plus rustique préférée par les pays où l'usage des armes est plus populaire et la manipulation courante.

Roland RAMSEYER